

Opinion: Le taureau par les cornes ^[1]

Author: Dutrisac, Robert

Source: Le Devoir

Format: Article

Publication Date: 16 Jun 2021

AVAILABILITY

Access online [FR] ^[2]

EXCERPTS

En février dernier, le ministre de la Famille, Mathieu Lacombe, lançait un cri du cœur, tout en battant sa coulpe. « Ça ne fonctionne plus », constatait-il en parlant de la création de nouvelles places dans les services de garde subventionnés. Devant cet échec, il en appelait à une réforme en profondeur de ce service public dont on peut affirmer sans contredit qu'il est essentiel tant au développement des enfants qu'à la vitalité économique du Québec.

À la difficulté de mener à bien la construction des installations s'ajoutait la disparition de 10 000 des quelque 70 000 places dans les services de garde en milieu familial. Or, comme si cela ne suffisait pas, le réseau fait aussi face à un manque criant d'éducatrices qualifiées.

L'an dernier, le ministre a abaissé les exigences d'embauche dans les CPE et les garderies. Alors que pour trois travailleuses il fallait que deux d'entre elles soient des éducatrices qualifiées, ce ratio fut réduit à une sur trois. Il s'agit d'une régression : au moment du déploiement du réseau par Pauline Marois en 1998, c'était le ratio exigé parce qu'on manquait d'éducatrices bien formées. Quelques années plus tard, la proportion avait été relevée à deux sur trois dans les CPE, puis dans les garderies privées subventionnées ou non.

Or le ministre Lacombe vient d'assouplir une fois de plus les critères d'embauche. Désormais, la seule éducatrice qualifiée sur les trois n'aura plus besoin de détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) en technique d'éducation à l'enfance. Il lui suffira d'être inscrite à ce DEC et d'avoir terminé une seule année d'étude sur les trois que compte la formation complète. De même, une détentrice d'une attestation d'études collégiales (AEC) dans le domaine — une formation écourtée — pourra se poser en éducatrice qualifiée. Le ministre les appelle des « remplaçantes temporairement qualifiées », une appellation trompeuse puisqu'elles ne sont ni qualifiées ni vraisemblablement temporaires.

C'est la qualité du service qui risque d'en pâtir. Même l'Association québécoise des CPE et les Regroupements régionaux des CPE, bien qu'ils représentent des détenteurs de permis qui pourraient tirer parti de cette souplesse, y voient une menace à cet égard.

On n'avait pas le choix, plaide-t-on au gouvernement. C'était ça ou la fermeture de groupes cet été et des parents qui se retrouveraient le bec à l'eau.

La pandémie et la pression qu'elle a fait peser sur le personnel des services de garde n'expliquent pas tout. S'il manque aujourd'hui d'éducatrices qualifiées, c'est qu'on ne s'est pas suffisamment soucié d'en former il y a trois, quatre ou cinq ans. Et de les rémunérer correctement.

Cette rareté de main-d'œuvre n'est pas sans rappeler la pénurie de préposées aux bénéficiaires résultant de salaires trop bas. Les éducatrices en petite enfance gagnent au départ 32 000 \$ par an et 42 000 \$ au sommet de l'échelle au bout de dix ans. C'est nettement insuffisant pour inciter des jeunes à embrasser la profession, et Mathieu Lacombe le reconnaît. Le Conseil du trésor devra y voir.

Même chose pour les responsables des services de garde en milieu familial. Dans l'espoir de stopper l'hémorragie, le ministre a récemment débloqué des sommes afin de verser des primes annuelles, relevant ainsi leur rémunération qui, pourtant, avait été revue il n'y a pas si longtemps.

Le gouvernement Legault aurait pu voir venir, mais les caquistes, après avoir lorgné les garderies privées non subventionnées, à l'instar des libéraux, étaient sans doute trop confus au début du mandat pour s'entendre sur un plan d'action cohérent.

Après avoir procédé à des consultations régionales, Mathieu Lacombe a convié les acteurs du milieu à deux jours de consultations nationales mercredi et jeudi. Il promet une réforme en profondeur, et le dépôt d'un projet de loi à l'automne, afin d'achever, après le saccage libéral et la prolifération des garderies commerciales, le réseau subventionné en misant sur les CPE et les services de garde en milieu familial.

Envié par le reste du Canada, le réseau québécois des services de garde est un atout de taille. Il faut le compléter — il manquerait quelque 37 000 places — et consacrer les sommes nécessaires à son développement. Les municipalités sont maintenant dans le coup. Les milieux d'affaires, qui se plaignent de manquer de main-d'œuvre, montent au créneau pour défendre, une fois n'est pas coutume, ce modèle communautaire, en rappelant son rôle dans la participation du plus grand nombre au marché du travail. Comme le démontrent de

nombreuses études, la petite enfance bénéficie de la qualité des CPE. « Agir tôt », comme le veut le leitmotiv du gouvernement caquiste, et enrichir le Québec, ce sont deux objectifs qui devraient pousser le gouvernement Legault à prendre le taureau par les cornes et à faire fonctionner ce précieux réseau.

Region: Quebec ^[3]

Tags: system ^[4]

workforce ^[5]

consultation ^[6]

quality ^[7]

Source URL (modified on 22 Jun 2021): <https://childcarecanada.org/documents/child-care-news/21/06/opinion-le-taureau-par-les-cornes>

Links

[1] <https://childcarecanada.org/documents/child-care-news/21/06/opinion-le-taureau-par-les-cornes> [2]

<https://www.ledevoir.com/opinion/editoriaux/611208/services-de-garde-le-taureau-par-les-cornes> [3] <https://childcarecanada.org/taxonomy/term/7855> [4]

<https://childcarecanada.org/category/tags/system> [5] <https://childcarecanada.org/category/tags/workforce> [6]

<https://childcarecanada.org/taxonomy/term/9115> [7] <https://childcarecanada.org/category/tags/quality>